

Charte de l'Association

La prise en charge tout au long de leur vie des personnes souffrant de déficiences intellectuelles, de troubles psychiques associés à d'autres troubles comportementaux, l'accompagnement des personnes âgées quand elles deviennent dépendantes sont les fondements de l'Association Sainte-Agnès. Pour leur permettre de trouver le meilleur épanouissement physique, psychologique et moral, la charte définit les valeurs essentielles de l'Association :

- Le respect des dimensions humaines et spirituelles de chacun,
- La garantie de la laïcité de l'Association et des collaborateurs dans leur travail dans les établissements,
- La cohérence des actions lors des différentes étapes des parcours individuels.

Pour que les personnes accueillies soient reconnues et acceptées avec leurs différences, Pour qu'elles aient la place qu'elles méritent au sein de notre société, Nos engagements auprès d'elles sont :

- Le respect de leurs handicaps et de leurs histoires singulières,
- Le développement de leur bien-être et leur épanouissement au sein de leurs structures et familles d'accueil,
- Le développement de toutes leurs capacités physiques, intellectuelles et comportementales pour gagner en autonomie,
- L'écoute attentive de leurs familles et de leurs proches,
- La bienveillance et les soins nécessaires pour accompagner le vieillissement.

La structure de l'Association et le professionnalisme de ses collaborateurs sont les fondements de la réussite du projet associatif. L'Association s'organise autour d'équipes fortes et engagées dans lesquelles chacun s'enrichit de l'expérience des autres. Elle favorise le travail en équipe et en réseau. Soucieuse de l'épanouissement de ses collaborateurs, elle encourage toutes formes d'expression par des formations adaptées, dès lors que celles-ci contribuent au développement et au mieux être des personnes accueillies.

L'Association fait vivre tous les lieux d'échange et de dialogue pour le bien être de chacun et l'amélioration permanente des services auprès des personnes accueillies. Chacun s'efforce de défendre les droits des personnes accueillies. Toutes ces actions sont menées auprès des institutions et organismes de tutelles pour promouvoir les valeurs de l'Association.

La charte de Sainte-Agnès s'adresse à tous ceux qui travaillent dans et pour les établissements de l'Association.

*Approuvée par le Conseil d'administration
le 26 septembre 2014*